

## POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX TROPAIRES

UN répertoire de « tropaires » se constitue peu à peu. Les lecteurs de *La Maison-Dieu* ont pu apprécier déjà quelques spécimens de textes créés en vue de ce genre de chant<sup>1</sup>. D'autres compositions ont été élaborées depuis lors par un petit groupe de moines et de moniales cisterciens<sup>2</sup>, si bien que l'on dispose jusqu'à présent d'une soixantaine de textes. Mais ce nombre apparaît encore insuffisant à ceux qui, ayant éprouvé la valeur de ce type de chant, entrevoient tout ce qu'on peut en attendre pour l'enrichissement de la prière chorale et son approfondissement spirituel. Ceux-là souhaitent vivement que se poursuive et s'intensifie l'effort de création entrepris. Pour y aider, s'il est possible, cet article essaye de faire le point des réflexions diverses nées au cours de l'élaboration des textes ou suscitées par leur usage. Pour autant, ces pages ne visent pas seulement les futurs auteurs. Elles s'adressent aussi aux utilisateurs. Nous sommes convaincus, en effet, que de chercher à mieux discerner les lois de cette forme littéraire et les conditions de son bon fonctionnement peut faciliter une entrée plus active et plus consciente dans le jeu, une meilleure participation. D'ailleurs, un certain nombre

---

1. Cf. *La Maison-Dieu* (96), 1968, pp. 34 et suiv.

2. Ce petit groupe, connu sous le nom de « Commission Francophone Cistercienne » (C.F.C.), a déjà publié un certain nombre de textes, notamment d'hymnes, destinés à la liturgie. Il travaille en collaboration suivie avec le C.N.P.L., particulièrement dans le cadre de la C.L.E.

de remarques qui seront faites ici ont une portée plus générale et cet examen monographique peut, croyons-nous, apporter un éclairage sur des problèmes qui se retrouvent en d'autres secteurs de la liturgie.

## I. QUAND UTILISER LES TROPAIRES ?

Les initiateurs de ce type de chant, inspiré des liturgies orientales, pensaient d'abord à son emploi comme chant processionnel d'entrée à la messe<sup>3</sup>.

Mais l'idée avait été lancée, dans des sessions monastiques, que le tropaire pourrait également être utilisé à l'office : la reprise d'un même texte aux principales Heures et à l'entrée de la messe marquerait d'une grande unité toute la célébration liturgique du jour. La suggestion fut suivie. Une enquête menée dans les monastères francophones à l'automne 1969 signalait plusieurs cas d'utilisation en début d'office, à la place de l'hymne. Cet emploi résultait sans doute, en grande partie, de l'affligeante insuffisance de l'hymnaire à cette époque. Plus récemment, d'autres monastères ont introduit l'usage du tropaire à Laudes et à Vêpres des dimanches et fêtes, avant les cantiques évangéliques de *Benedictus* et *Magnificat*. Cette pratique semble particulièrement intéressante et riche de promesses ; sans prétendre que ce soit l'unique solution valable, nous voudrions en signaler brièvement les avantages.

Dans le schéma traditionnel de l'office bénédictin, après la lecture se succédaient : le répons (bref ou « prolix », selon le degré de festivité), l'hymne, le verset, et une « antiphona », dite de *Benedictus* ou de *Magnificat*, qui, dans la majorité des cas, n'avait aucun contact avec ces cantiques mais était la reprise, plus ou moins libre, d'éléments tirés des lectures du jour.

Presque partout, désormais, l'hymne s'est déplacée et se chante au début de l'office. Ce changement est heureux. On a reconnu pourtant que, dans son principe, la localisation traditionnelle n'était pas dépourvue, non plus, de bien-fondé : « l'hymne conserve aussi toute sa valeur, comme

3. Cf. J. GELINEAU, « Le chant d'entrée », *Eglise qui chante* (71-72), 1966, pp. 8-20 ; et *La Maison-Dieu* (96), 1968, pp. 32-33.



méditation lyrique sur la parole de Dieu, en se situant après la lecture ou le capitule ».

Mais, alors, ne va-t-on pas accumuler des éléments de fonction identique ? Le répons n'est-il pas déjà « réaction de l'assemblée à la parole de Dieu » ? Et l'*antiphona*, actualisation dans « l'aujourd'hui » liturgique de cette Parole activement reçue ? Certes, les trois genres littéraires traduisent cette réaction en des « gestes » différents. On peut tout de même s'interroger sur l'utilité d'une telle juxtaposition.

La solution ne devrait-elle pas se chercher dans l'usage d'un chant à forme complexe où l'on retrouverait cette diversité de gestes ?

La grande antienne avec refrain et versets satisfait justement à cette exigence : expression lyrique de la stance, inspirée le plus souvent des lectures du jour ; alternance soliste-schola-chœur qui maintient les valeurs de la responsorialité.

Selon cette ligne on entrevoit un autre lieu d'utilisation dans la liturgie monastique : la réponse aux lectures à l'office des Vigiles. A notre avis, dans le domaine de la création de « répons » nous assistons à un véritable enlisement. La richesse musicale des grands répons ne s'est pas encore retrouvée, et il ne semble pas que les voies suivies permettent de la retrouver aisément. L'office nocturne manque trop souvent, de ce fait, d'un certain climat de festivité, que beaucoup regrettent. Les tropaires la lui redonneraient, nous en sommes persuadés.

D'autres emplois se révéleront peut-être utiles en certaines circonstances particulières. Mais il faut évidemment se garder d'un usage intempérant qui n'aurait d'effet que de galvauder les richesses de cette forme de prière.

## II. LA DÉMARCHE

Notre réflexion ne tiendra pas compte de l'influence que pourrait avoir sur la composition d'un tropaire l'usage spécifique que l'on compte en faire. Nous nous maintiendrons ici dans des perspectives générales, valables en toutes circonstances.

Puisque nous avons parlé plus haut de *méditation* de la

Parole de Dieu, de réaction à cette Parole, il nous suffira de décrire ici, d'une manière générale, comment le créateur, au nom de la communauté célébrante pour laquelle il travaille, se laisse pénétrer par le mystère annoncé dans les lectures et comment il y répond. Nous n'avons pas la prétention de fixer des normes ; nous voulons plutôt, répétons-le, rendre compte d'une expérience, celle de la petite équipe dont on a parlé et dire comment les choses lui apparaissent. Aussi l'exposé sera-t-il illustré principalement par des exemples extraits de son répertoire<sup>4</sup>.

### I. Une lecture objective.

Lorsque j'ouvre le lectionnaire, avec l'intention de bâtir un tropaire pour tel dimanche de l'année, je dois d'abord satisfaire à une *exigence d'objectivité*. Le texte évangélique proposé se trouve inséré dans un complexe de lectures, dont l'une au moins a été choisie en rapport avec lui. Les passages de l'Écriture ainsi rapprochés sont destinés à s'éclairer mutuellement et mon premier effort doit être d'essayer de découvrir le principe d'intelligence qui m'est ainsi donné<sup>5</sup>.

Supposons que je me trouve devant l'évangile du cinquième dimanche ordinaire de l'année C (Lc 5, 1-11), le récit de « la pêche miraculeuse et de la vocation des Apôtres ». Je puis être tenté de porter surtout mon attention sur la dernière phrase : « laissant tout, ils le suivirent », ou sur la transformation annoncée dans le verset 10 : « désormais ce sont des hommes que tu prendras » ; ou encore d'être sensible à la confiance de Pierre : « sur ton ordre, je vais jeter les filets ». Un bref regard sur une Synopse indiquerait déjà cependant qu'il faut chercher ailleurs la pointe de la narration lucanienne ; elle est seule à noter l'effroi de Simon et la réponse de Jésus : « ne crains pas ». Ce sont là des traits typiques des récits de théophanie. La lecture d'Ancien Testament de ce même dimanche (Is 6, 1-8) confirme que telle est bien l'optique

4. Pour la plupart, ces textes sont le fruit d'une collaboration très étroite, dont le style varie d'ailleurs selon les cas et les circonstances.

5. Plusieurs commentaires des textes du Lectionnaire, par ailleurs excellents, nous semblent partiellement faussés, en tout cas demeurent incomplets, du fait que chaque péricope est traitée indépendamment de son contexte *liturgique*.



sous laquelle la liturgie veut présenter le texte. La découverte de la puissance du Christ entraîne, chez Simon, la même prise de conscience de sa pauvreté de pécheur que, pour Isaïe, la révélation de la gloire divine dans le Temple : « Seigneur éloigne-toi de moi, car je suis un homme pécheur », « Malheur à moi, je suis perdu, car je suis un homme aux lèvres impures ». La parole de réconfort adressée par Jésus : « N'aie pas peur », s'éclaire par son parallèle isaïen, le symbole du charbon brûlant qui purifie le prophète : « maintenant ta faute est enlevée, ton péché est pardonné ». Et les deux vocations se correspondent : « Qui sera notre messenger ? », « Désormais ce sont des hommes que tu prendras ».

Tel est l'axe autour duquel devra s'articuler le tropaire. La perspective ainsi ouverte au créateur est d'ailleurs fort large ; et, dans la même ligne d'inspiration, mais accentuant d'autres traits, soulignant d'autres nuances, bien d'autres stances auraient pu naître à la place de celle que nous proposons :

Tu révèles ta présence ;  
 devant son pur éclat  
 notre vide nous saisit :  
 nous confessons notre péché.  
 Mais toi, Dieu fort, tu apaises la crainte  
 et nous envoies porter aux hommes  
 la confiance des sauvés.

Ce n'est là qu'un exemple.

## 2. Une lecture actuelle.

A noter dans le texte précédent, d'abord l'usage de l'indicatif présent (« tu révèles », etc.) et, d'autre part, l'emploi de la première personne du pluriel (« nous confessons notre péché », « tu nous envoies »). C'est la traduction grammaticale d'une vérité qui s'impose à l'auteur d'un tropaire, aussi bien qu'à l'homéliste : ce qui est proclamé dans les lectures est un événement toujours actuel, dont il convient de *manifestar l'actualité*. Telle nous paraît être la seconde exigence à laquelle doit se soumettre quiconque entreprend de composer un tropaire. La tradition liturgique n'a jamais cessé de suivre cette voie. « Le grand intérêt du tropaire, notait le P. Didier Rimaud, dans une brève étude des compositions byzantines, est qu'il identifie ceux qui vivent la liturgie à ceux qui ont été les témoins des évé-

nements de l'Évangile... Il nous fait vivre par la foi, dans l'acte même du chant, les événements de l'Évangile dans toutes leurs dimensions<sup>6</sup>. »

Notre situation n'est pas la même que celle des contemporains de Jésus, et l'évocation du passé comme tel s'impose parfois ; mais notre attitude n'est pas fondamentalement différente ; le récit de leurs réticences et de leurs doutes nous révèle à nous-mêmes, pour nous provoquer à la foi et à l'accueil du salut. Le scandale de l'Incarnation demeure : n'allons-nous pas découvrir en nous-mêmes une secrète connivence avec l'étonnement incrédule des habitants de Nazareth devant leur compatriote ? (Mc 6, 1-6 ; 14<sup>e</sup> Dim., année B) :

Charpentier, Fils de Marie  
comment sur ton visage  
discerner la lumière de Dieu ?  
Tu te faisais si proche !  
et comment voir  
dans ton Eglise de pécheurs  
le signe clair de ta présence ?

OUVRE NOS YEUX,  
RÉVEILLE LA FOI DANS NOS CŒURS.

Face au mystère de la Croix, ne partageons-nous pas l'incompréhension des disciples et leur peur ? (Mc 9, 30-77 ; 25<sup>e</sup> Dim., année B) :

A tes disciples, tu livres le secret :  
il faut te suivre dans la mort ;  
mais ta parole reste dure :  
nous avons peur de la comprendre  
et nous crions :

SAUVE TES FRÈRES DE LA CRAINTE.

---

6. D. RIMAUD, « Le genre littéraire du tropaire », *Eglise qui chante* (71-72), 1966, pp. 46-49.

Citons un cas intéressant de composition moderne où le tropaire prend acte, dès l'abord, de ce processus d'identification. Il s'agit d'un texte pour la Naissance de saint Jean-Baptiste. Les auditeurs sont en quelque sorte confondus avec « les voisins et les proches » dont parle saint Luc (1, 58. 65-66) :

Saisis de joie, vous demandez :  
« Quel sera cet enfant ? »  
-- C'est lui le messager de la grande espérance !  
accueillez-le de la part du Seigneur :  
il vient tracer le chemin de l'Époux  
et préluder au chant des Noces.  
BENI SOIT LE DIEU FIDÈLE,  
IL VIENT NOUS DONNER SON AMOUR !



A propos des deux exemples que l'on vient de lire, nous voudrions, par manière de parenthèse, signaler une préférence pour *une approche très humble des textes*. Certes, il y a place pour une expression confiante et hardie de notre foi et de notre amour. Encore devons-nous savoir que ce n'est pas la chair et le sang qui nous font ainsi reconnaître le mystère, et le proclamer dans la joie (cf. ci-dessous les tropaires des 22<sup>e</sup> Dim., année B, et 12<sup>e</sup> Dim., année C). En méditant la péricope de Mc 10, 17-30 (28<sup>e</sup> Dim., année B), plutôt que de répéter avec satisfaction, en reprenant les paroles de Pierre, que « nous avons tout quitté pour suivre Jésus », nous préfererons reconnaître notre impuissance à vraiment tout donner et, nous identifiant au jeune homme riche, prier ainsi :

Vas-tu nous libérer,  
Maître de l'impossible ?  
Et viendrons-nous  
dépossédés  
t'offrir le creux de nos mains vides  
pour recevoir,  
le cœur en joie  
ce qui manque à notre amour ?

TOI SEUL PEUX COMBLER NOS DÉSIRS,  
VIENS SEIGNEUR JÉSUS !

### 3. Une élucidation de la Parole.

Comme l'homélie encore, mais sur un tout autre mode, il nous semble que le tropaire devrait viser à *une certaine élucidation de la parole entendue*, et, avant tout, suggérer sa référence à la réalité pascale qui donne sens à toute l'Écriture, à toute l'histoire, et à chaque existence chrétienne.

Quand nous réentendons, au 7<sup>e</sup> Dim., année C, le précepte du Sermon sur la Montagne sur l'amour des ennemis, pouvons-nous oublier comment la miséricorde de Dieu notre Père s'est manifestée dans la Pâque de Jésus, et que la formulation dernière de ce commandement, « ancien et nouveau » (cf. 1 Jn 2, 7-8), est : « aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 15, 12) ? C'est donc vers le Christ pardonnant à ses ennemis — dont nous étions (cf. Rm 5, 6-10) — que se tournera finalement la stance :

Il est grand celui qui donne sa vie,  
plus grand celui qui pardonne ;

il est bon celui qui aime ses amis,  
meilleur celui qui donne sa vie  
pour l'homme qui le blesse.  
Dieu blessé,  
Jésus, tu nous pardonnes.

La question des disciples : « Seigneur, apprends-nous à prier... », rapportée dans l'évangile du 17<sup>e</sup> Dim., année C, n'a-t-elle pas pour ultime réponse l'attitude du Christ lui-même en sa Passion ? D'ailleurs, où puiserions-nous l'audace de prononcer la première demande du Pater, sinon dans la certitude que c'est par le Christ, offert en sacrifice, avec lui et en lui, que tout honneur et toute gloire sont à jamais rendus à Dieu notre Père ? L'évocation de cette prière du Christ donnera à la péricope toute sa résonance :

Long cri vers Dieu dans la détresse,  
mains levées, cœur ouvert,  
extase de l'Esprit,  
remise totale au Père,  
force de la faiblesse,  
Jésus, notre prière,

#### OUVRE-NOUS LE CHEMIN VERS LE PÈRE.

Parfois, le regard ainsi porté vers l'événement central de l'histoire du salut permettra de découvrir, dans les « prophéties » de l'Ancien Testament, des évocations qui modifieront notre perception. Une intelligence nouvelle de la scène de la Crucifixion nous est suggérée par les images du beau texte de consolation d'Is 66, lu au 14<sup>e</sup> Dim., année C :

Vous qui pleurez,  
espoirs brisés,  
voyez : Jésus sur le calvaire  
vous tend les bras.  
Du cœur ouvert,  
inépuisable,  
la paix s'épanche comme un fleuve.  
Hommes, venez !  
puisez la joie

#### 4. Une recherche des correspondances.

Ainsi, le tropaire est-il un des lieux de la liturgie où peut se manifester l'harmonie des deux Testaments.

De ce point de vue, les juxtapositions que permet le jeu des versets offrent des possibilités. Mais, la stance, surtout, devient facilement une manière de *midrash*, où la démarche



typologique peut se déployer à l'aise, où les thèmes d'Ancien et de Nouveau Testaments peuvent confluer, mêler leurs eaux et leurs reflets et nous porter vers les profondeurs lumineuses du sens.

Dans un texte pour le temps pascal, viennent se fondre, en une vision unique, pour évoquer le mystère de Marie, les images du jardin de la Genèse, du Cantique des Cantiques et de la scène johannique de Marie au pied de la Croix :

L'arbre planté sur la colline a reverdi :  
Il vit Celui que ton cœur aime ;  
debout dans sa lumière,  
reçois le fruit qui guérit de la mort,  
ô femme, ô Mère de la Vie.

RÉJOUIS-TOI, VIERGE MARIE,  
CHRIST EST VIVANT, ALLELUIA !

### III. LES CARACTÉRISTIQUES LITTÉRAIRES

#### 1. Une forme dialoguée.

La première observation qu'il convient de faire concerne le mode d'exécution du tropaire. De là, en effet, dépendra, dans une large mesure, la facture des différentes parties dont nous examinerons successivement les caractéristiques.

Il s'agit d'un dialogue entre une schola et un ou plusieurs solistes, d'une part, et une assemblée, d'autre part. La mise en œuvre, telle que nous la concevons, est la suivante : la schola ouvre le jeu par le chant de la strophe, dont la destination est d'introduire ou de provoquer une prière de l'assemblée, exprimée dans le refrain ; au(x) soliste(s) sont réservés les versets, dont le principal objet, du point de vue de la dynamique du dialogue est, nous le verrons, de réactiver le refrain, repris chaque fois par l'assemblée.

Bien entendu, il y a encore un autre interlocuteur, celui à qui s'adresse la prière de l'assemblée : le Seigneur. Et nous verrons que dans cet échange d'appels et de réponses, il n'est pas nécessairement un personnage muet.

Car, dans le tropaire tel que nous l'envisageons, il y a

un aspect de « jeu » : les différents partenaires peuvent se situer vis-à-vis des autres de façons diverses.

En général, l'assemblée, qu'elle s'adresse directement à lui ou qu'elle reprenne, dans une attitude méditative, une de ses paroles, s'oriente vers Dieu ou le Christ<sup>7</sup>.

Mais schola et solistes peuvent n'avoir pas toujours le ou les mêmes interlocuteurs, et ne pas assumer des rôles — au sens dramaturgique du terme — identiques en toutes circonstances.

a) Le petit groupe des scholistes peut se considérer comme pleinement incorporé à l'assemblée, et se faire en quelque sorte son porte-parole. C'est au nom de l'assemblée qu'il priera le Seigneur<sup>8</sup>, professera sa foi, manifestera son désir. Le « sujet » de la stance sera le « nous » des frères réunis (exprimé ou implicite au niveau de la grammaire) :

Vers qui, Seigneur, diriger notre marche  
sinon vers toi ?

Toi seul nous parles de la vie  
et nous la donnés.

Rends-nous dignes de la table  
où ton Père aujourd'hui nous invite.

(Saint Sacrement)

Parfois, il est vrai, la stance, quand elle consiste en une confession de péché, s'exprimera en « je », comme le faisait déjà la tradition byzantine, afin de mieux souligner « la responsabilité personnelle de la faute, comme aussi l'isolement où se trouve le pécheur »<sup>9</sup>. Cela ne rendra pas la démarche essentiellement différente.

b) La schola peut, en d'autres cas, s'adresser à l'assemblée comme à un vis-à-vis

— soit que, devant elle, elle fasse un récit ou développe une méditation :

Dans le silence de la nuit,  
la Vierge veille,  
repassant toutes choses en son cœur.

7. Une exception notable, non préméditée : il se trouve que les tropaires marials jusqu'ici composés par la C.F.C. ont tous un refrain s'adressant directement à la Vierge. Cette remarque est d'ailleurs sans incidence sur l'analyse du rapport entre les différents acteurs ici proposée.

8. La stance peut aussi s'adresser à la Vierge Marie, aux saints, Il y a en outre le cas envisagé ci-dessous, note 13.

9. Cf. D. RIMAUD, *art. cit.*, p. 47.



Lampe sans défaillance, elle brille ;  
elle attend les clartés du matin,  
pour s'effacer dans la lumière de Son Jour.

— soit qu'elle s'adresse directement à elle, comme à un interlocuteur distinct, pour l'exhorter, l'avertir, la reconforter. Alors la schola exercera une sorte de ministère prophétique ; elle emploiera le « vous » ou le « tu », et cherchera à susciter en chacun des auditeurs les sentiments dont l'expression doit jaillir dans le refrain :

Il franchit ton seuil comme une promesse  
l'hôte que tu reçois  
sans le reconnaître.  
Ouvre ta maison,  
c'est lui qui t'invite  
au festin de l'Esprit.

(16<sup>e</sup> Dim., année C)

c) Il pourra même arriver que ce rôle « prophétique » soit plus accusé encore : la stance se présentera comme une prosopopée, où le Seigneur lui-même prendra la parole. C'est le cas dans le texte prévu pour le 5<sup>e</sup> Dim. de Carême, année C (évangile de la femme adultère) :

Lancerez-vous la pierre  
à celui que j'accueille et ne condamne pas ?  
Je désire l'amour,  
apprenez sa justice,  
ma croix, l'avez-vous oubliée ?

Il nous semble personnellement, d'ailleurs, que cette dernière manière devrait rester exceptionnelle dans la stance<sup>10</sup>.

La vérité dramaturgique sera plus grande, et l'efficacité mieux assurée, si les paroles ainsi prêtées au Seigneur sont chantées par un soliste. C'est pourquoi nous réserverions plus volontiers cette fonction aux versets. De fait un certain nombre des productions récentes utilisent cette ressource littéraire.

Tout ce que nous venons de dire de la schola vaut, en effet, également pour le soliste qui chante les versets. Mais avec quelques nuances.

10. Du moins sous une forme aussi tranchée. Mais on peut concevoir d'autres procédés. Dans le texte proposé par le CNPL pour le Dimanche de Lazare (LMD (96), 1968, p. 41, on passe habilement du récit à la prosopopée par le moyen d'une citation :

Le Maître de la vie s'approche du tombeau :  
« Lazare, éveille-toi d'entre les morts !  
Et vous, ensevelis dans le péché,  
Voyez et croyez que je suis la résurrection. »

Il nous apparaît, par exemple, que l'emploi du « je », dans le cas envisagé ci-dessus en a) sera *généralement* plus justifié, et mieux accepté, venant du soliste que dans la bouche des membres de la schola. Parce que le jeu est confié à un individu, l'expression peut se faire plus personnelle, plus intense aussi, qu'il s'agisse d'une supplication ou de la manifestation d'un désir.

Précisons encore s'il en est besoin, que, dans un même tropaire, la schola et le soliste peuvent se situer différemment, même si, pour des raisons pratiques évidentes, ce dernier figure, localement, parmi les chantres. En revanche, il n'apparaîtrait pas normal qu'un même acteur assure successivement des rôles par trop différents.

Ainsi, dans les premières créations du CNPL, élaborées à une époque où l'antienne d'introït du missel devait obligatoirement s'intégrer à la composition, il arrive que le « verset d'entrée » marque une rupture regrettable. Par exemple, dans le tropaire du dimanche après l'Épiphanie<sup>11</sup>, après l'énoncé admiratif constitué par les deux versets du Ps 32 :

1. Droite est la parole du Seigneur,  
et toute son œuvre est vérité.
2. Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu  
la nation qu'il s'est choisie en héritage,

l'oracle du verset d'entrée :

Voici mon Serviteur : je l'ai choisi  
pour annoncer aux nations la vraie foi,

n'est plausible qu'à la condition de faire intervenir un deuxième soliste. Malheureusement, tous les textes n'offrent pas la même possibilité de rattrapage. Parfois, il sera préférable d'omettre tout simplement ce « verset d'entrée » pour respecter la vérité du jeu<sup>12</sup>.

11. Cf. LMD (96), 1968, p. 37.

12. Pour ne pas alourdir un exposé déjà complexe, nous n'avons pas parlé dans ce paragraphe d'autres « personnages » qui peuvent avoir leur place dans ce dialogue : il s'agit de « ceux du dehors ». Il faut parfois savoir se tourner vers eux et faire de notre proclamation de foi une annonce, un témoignage. Plusieurs des formules proposées par le CNPL y parviennent avec bonheur. Ainsi, le texte de Pâques (LMD (96) p. 42) :

... Répétez-le au monde entier :  
✠ CHRIST EST VAINQUEUR DE LA MORT, ALLELUIA,  
AUX MORTS IL A DONNÉ LA VIE, ALLELUIA.



## 2. L'articulation des éléments.

Nous avons parlé précédemment d'un échange d'appels et de réponses. Nous chercherons, dans ce paragraphe, à découvrir la dynamique de cet échange et à discerner quelques principes de bon fonctionnement. La question est de savoir comment s'articulent les divers éléments du dialogue.

La réflexion paraît devoir procéder à partir du refrain.

C'est par le refrain, en effet, que l'assemblée exprime son engagement dans la prière. Et cela en son nom propre : les paroles qu'elle chante sont vraiment siennes, et aucun des artifices littéraires qui peuvent intervenir dans les autres parties du tropaire n'est ici de mise. Considérés ainsi sous l'angle du dialogue et de son mouvement les autres éléments de la composition ont pour raison d'être de provoquer cette prière du refrain (cri de foi, d'action de grâce, d'imploration, de repentir), de la motiver, de la rendre plus vraie, plus convaincue. Dans cette perspective, l'on pourra dire que la stance a pour but d'acheminer vers le refrain et que les versets ont pour fonction de le réactiver.

L'étude du répertoire a montré combien étroit, dans le tropaire byzantin, était le lien entre refrain et stance : dans presque tous les cas, il est manifesté par une formule, du type : « nous crions tous à l'unisson », qui introduit explicitement l'intervention de l'assemblée<sup>13</sup>.

Faut-il considérer ce procédé comme inhérent à la structure littéraire du tropaire ? Selon nous, on ne saurait l'imposer comme une contrainte rigoureuse<sup>14</sup>. Ce qui importe, c'est que le chant de l'assemblée apparaisse comme une réponse réellement adéquate à ce qui a été chanté par la schola. Un lien purement formel serait insuffisant s'il n'existait pas une justification de logique interne, de vérité psychologique. Et c'est cela qui compte avant tout.

---

ou celui de l'Ascension (*id.*, p. 44)

... Que l'univers tressaille d'espérance  
en écoutant nos cris de joie :

℞ HONNEUR AU FILS DE L'HOMME, ALLELUIA  
QUI NOUS INTRODUIT PRES DE DIEU, ALLELUIA.

13. Cf. D. RIMAUD, *art. cit.*, p. 47.

14. Les créations du CNPL, présentées dans *La Maison-Dieu* se sont conformées le plus souvent à cette exigence. Il y a cependant plusieurs exceptions ; ainsi, les textes de Noël, des 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> Dim. de Carême, etc.

Prenons le tropaire du 28<sup>e</sup> Dim., année C. A la suite des lectures (guérison de Naaman le Syrien, guérison des dix lépreux), il mentionne l'universalité du salut puis développe le thème évangélique de la gratitude des étrangers qui interpelle les « fils », trop enclins peut-être à considérer que la faveur divine leur est due ; la stance interroge le Christ :

Quand tu ouvres à chacun  
la fontaine de grâce  
où laver ses péchés,  
l'étranger viendra-t-il seul  
reconnaître ton amour  
et te donner sa foi ?

Pour accrocher l'intervention de l'assemblée,

**R** NOUS VENONS, SEIGNEUR JÉSUS,  
TE RENDRE GLOIRE.

est-il besoin d'une cheville quelconque ?

Ce refrain, qui prend une allure de protestation, nous semble bien plus fort, au contraire, sans le secours d'une telle formule. D'ailleurs, l'interrogation « Viendra-t-il seul... ? » postule déjà la réponse négative.

Les versets exercent ensuite une fonction d'excitation. Après chacun d'entre eux, le refrain devrait jaillir avec une intensité d'engagement renouvelée. Comment faciliter cette progression ? On ne saurait fournir de recettes ; les possibilités sont diverses. On peut indiquer seulement quelques directions :

— Il y a ce que nous appellerions la voie litanique : les versets constituent alors une série bâtie sur un thème unique, avec des répétitions verbales ou des analogies de construction. Dans cette ligne, un exemple assez typique est celui-ci<sup>15</sup> :

**R** OUVRE-NOUS LE CHEMIN VERS LE PÈRE.

1. Toi qui as dit : Demandez et vous recevrez, **R**
2. Toi qui as dit : Celui qui cherche, trouve, **R**
3. Toi qui as dit : A celui qui frappe, on ouvrira, **R**
4. Toi qui as dit : Demandez l'Esprit, il vous sera donné,

15. 17<sup>e</sup> Dim., année C. Le texte de la stance a été donné ci-dessus, p. 50.



— A l'opposé, les versets peuvent ne présenter entre eux aucune analogie de forme et exprimer des idées assez différentes ; mais la succession refrain-verset-refrain... réalise un tel enchaînement que l'ensemble s'organise en un tout indissociable : chaque élément renchérit sur le précédent, et le refrain, à chaque reprise, acquiert une coloration, une force nouvelles. Ainsi, dans la composition ci-après, où l'on exalte le don de la vocation apostolique :

℣ MERVEILLE DE TA GRACE :  
TU CONFIES A DES HOMMES LES SECRETS DU  
[PÈRE !

1. Messagers de la Bonne Nouvelle,  
ils annoncent la paix aux limites du monde. ℣
2. Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, que tu le connaisses,  
l'être humain que tu penses à lui ? ℣
3. Heureux le peuple où il en est ainsi,  
heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu. ℣

— Dans quelques cas, les versets constituent comme une réponse à la prière. Voici, dans cette ligne, un texte élaboré sur le thème du Fils prodigue (24<sup>e</sup> Dim., année C). Le jeu versets-refrain réalise une sorte d'« antilitanie », où le refrain, proclamation d'indignité du pécheur, est amené à perdre peu à peu de son ardeur face aux assurances réitérées de miséricorde des versets, jusqu'à se renverser, dans un nouveau refrain, qui n'est plus qu'une expression d'abandon filial :

℣ JE NE SUIS PAS DIGNE D'ÊTRE APPELÉ TON  
[ENFANT.

1. Moi, je me lèverai, dit le Seigneur,  
et j'irai te chercher au-delà de ta peur. ℣
2. Moi, je me lèverai, dit le Seigneur,  
et je te conduirai au seuil de ma demeure. ℣
3. Moi, je me lèverai, dit le Seigneur,  
et je te vêtirai de la robe de fête. ℣
4. Moi, je me lèverai, dit le Seigneur :  
mon nom de Père, je ne l'ai pas oublié.

℣ final :

OUI, JE ME LÈVERAI, ET J'IRAI VERS MON PÈRE.

Il s'agit là, sans doute, d'un cas limite, mais qui semble une bonne illustration de la plasticité de cette forme littéraire et des ressources qu'elle offre <sup>16</sup>.

Il est trop évident que la série refrain-versets, considérée isolément ici, pour les besoins de l'analyse, ne saurait être simplement juxtaposée à l'ensemble stance-refrain, et que tout le tropaire doit constituer une unique coulée. Un point cependant mérite d'être souligné : l'exécution intégrale comporte, à la fin, la répétition de la stance et du refrain. Dans un tropaire bien construit, non seulement cette reprise est possible mais, en écoutant à nouveau la stance, les membres de l'assemblée, enrichis par ce qu'ils viennent de vivre, découvrent mieux la force des mots.

Une telle expérience nous semble possible, par exemple, avec le tropaire pour la liturgie des martyrs — inspiré de thèmes de l'Apocalypse (notamment Ap 6, 10-11) — que nous citons ici intégralement <sup>17</sup> :

L'heure est venue  
de la grande patience,  
où les témoins versent leur sang !  
Le Fils de l'Homme  
a promis son Retour ;  
L'Esprit et l'Epouse l'appellent :

℣ VIENS, SEIGNEUR JÉSUS, VIENS !

1. C'est pour toi qu'on nous massacre sans arrêt,  
qu'on nous prend pour des moutons d'abattoir ! ℣
2. Réveille-toi ! Pourquoi dors-tu, Seigneur ?  
Lève-toi ! Ne nous renie pas pour toujours. ℣
3. Pourquoi détourner ta face,  
oublier notre malheur, notre misère ? ℣
4. Debout ! Viens à notre aide !  
Rachète-nous au nom de ton amour.

℣ puis stance et ℣.

---

16. Inutile d'insister sur le fait que le « Gloire au Père... », s'il venait s'insérer à la fin de la série des versets, y apparaîtrait, dans l'immense majorité des cas, comme un corps étranger. Il n'y a pas lieu de le maintenir.

17. Un autre exemple, peut-être meilleur, est donné ci-dessous, note 20.



### 3. Souplesse des formes.

Des analyses qui précèdent, il ressort avec suffisamment d'évidence qu'il n'y a pas *un* « genre littéraire » tropaire. Dans une structure donnée, postulant un certain type de fonctionnement, il y a place pour *des genres multiples et variés*. Nous ne tenterons même pas une énumération. Ce paragraphe n'envisagera, brièvement, que deux ou trois questions concernant la facture des différents éléments et les sources d'inspiration.

Bien que la tonalité de la stance se veuille, en général, « poétique », la plupart des exemples cités jusqu'ici se présentent sous la forme de proses rythmées. Déjà — répondant au dilemme : prose ou « poème » ? — D. Rimaud notait : « Les exigences poétiques ou rythmiques sont parfois gênantes pour l'exacte expression de la vérité théologique. Elle est ici primordiale. D'ailleurs, une prose bien rythmée peut avoir autant de force et de beauté qu'un poème rimé<sup>18</sup>. » C'est indéniable. Pour autant, cette remarque ne jette aucune exclusive. Rien n'interdit de concevoir que certains textes puissent revêtir une *forme* plus strictement poétique. Ainsi, pour donner au texte suivant une allure de chanson (parce qu'il s'agissait, en période estivale, de méditer sur un austère thème de sagesse), le rythme s'est accusé et l'on a recherché la rime :

Va, pèlerin,  
poursuis ta quête ;  
va ton chemin,  
que rien ne t'arrête.  
Prends ta part de soleil  
et ta part de poussière ;  
le cœur en éveil  
oublie l'éphémère :

TOUT EST NÉANT ; RIEN N'EST VRAI QUE L'AMOUR.

Ne peut-on penser que les rimes, heureusement choisies, *contribuent* à créer le climat de clarté pascalle que l'on peut découvrir dans cet autre texte, par ailleurs très « musical » ?

Libre, tu t'éveilles,  
Premier-né d'entre les morts ;  
De ton cœur naît l'Eglise

18. *Art. cit.*, p. 49.

A l'image de Dieu,  
Car toi seul tu baptises  
Dans l'Esprit et le Feu.

LIBRE, JE M'ÉVEILLE,  
RENAISSANT D'ENTRE LES MORTS<sup>19</sup>.

Autre question : de quoi sont faits les versets ? Il y a quelques années, la question eût sans doute étonné. Les formes reçues de la tradition ne comportaient, en effet, que des versets psalmiques, comme il était normal puisque le chant des tropaires avait été, à l'origine, étroitement lié à un certain type de psalmodie.

A condition qu'ils soient choisis en vue d'assurer une réelle homogénéité avec les thèmes de la stance, les versets de psaumes gardent leur valeur. Toutefois, lorsqu'on a oublié l'ontogénèse du tropaire, quand le chant des versets n'apparaît plus clairement à la conscience des exécutants comme « psalmodie », mais que l'attention se porte davantage sur la valeur dynamique précédemment analysée, on ne voit plus très bien la nécessité de s'en tenir à cette unique source d'inspiration. D'autres fragments de l'Écriture, de l'Ancien ou du Nouveau Testament, pourront tout aussi valablement être employés. Cela se révélera souvent très utile pour faire jouer les « harmoniques » des deux Testaments, ce qui constitue l'un des avantages du tropaire, comme nous l'avons vu.

Dans la mesure où l'on peut invoquer parmi les références traditionnelles le « répons prolixé » de l'office latin, on trouvera, s'il en est besoin, une justification. Cela ne semble d'ailleurs pas nécessaire. Au texte que l'on va lire (conçu pour les 18<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> Dim., année C), texte à classer dans la catégorie « prophétique » ci-dessus mentionnée, quels versets de psaumes auraient pu procurer une intensité égale à celle que lui donnent la citation de Lc 16, 13, celle de Mt 25, 42 et l'allusion à Lc 6, 38 ?

Homme nanti, à quoi bon tes richesses ?  
A ta mort, qui les possédera ?  
Le Seigneur t'avertit :  
« Riches, vous aurez faim. »  
Entends le cri du malheureux,  
ouvre ta porte et partage ton pain.

SI NOUS GARDONS NOTRE RICHESSE  
MALHEUR A NOUS.

19. Texte de « Clairval ».



1. Nul ne peut servir deux maîtres,  
Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent.
2. Que je n'aie pas à vous dire :  
« J'ai eu faim,  
Vous ne m'avez pas donné à manger. »
3. On vous rendra l'amour  
que vous aurez donné,  
mesure pour mesure<sup>20</sup>.

Les créateurs ne se sont même pas fait scrupule, en certains cas — assez rares, à vrai dire —, de composer purement et simplement des versets.

Disons en bref que, pour tout ce qui touche la forme littéraire du tropaire, l'exigence primordiale, selon nous, concerne l'aptitude d'un texte donné à servir de support, dans le jeu liturgique, à un dialogue vivant et authentique ; pourvu que la démarche décrite dans la deuxième partie de cet article soit valablement assurée, et qu'un certain climat lyrique soit sauvegardé, nous pensons qu'il ne faut pas imposer, pour atteindre ce but, de règles trop strictes au niveau de la forme. Et même nous estimons bonne et nécessaire une certaine diversité, qui permettra de garder vivant ce type de chant.

### QUELQUES JALONS

Il y aurait place pour un quatrième chapitre, une sorte de devis descriptif, où l'on chercherait à évaluer les besoins et à discerner les objectifs en vue de constituer, selon des échéances à déterminer, un répertoire dont la richesse et l'équilibre permettent de satisfaire aux vraies nécessités des communautés.

Posons seulement quelques jalons.

---

20. Remarquons comment ces versets élargissent la perspective de la stance, donnent de la profondeur à l'avertissement ; voici que le « malheureux » qui s'y trouve mentionné se transfigure, prend le visage du Christ. Les versets nous placent dans une ambiance de jugement.

Ici se vérifie ce que nous disions plus haut à propos de la dynamique d'ensemble du tropaire. La stance acquiert, à la reprise, une force et un poids encore insoupçonnés au début du chant ; la mention de la mort évoque tout autre chose alors, et le « malheur à nous » du refrain prend enfin sa pleine dimension.

Dans la perspective d'une liturgie monastique, celle où cet article se place résolument, il faudrait d'abord viser à « couvrir » le cycle complet des trois années, A, B et C, selon l'organisation du Lectionnaire dominical.

Mais il faut aussi des tropaires polyvalents. En prévision des multiples besoins, il faudrait répertorier un certain nombre de thèmes, puis inviter les créateurs à composer sur ces thèmes — éventuellement à partir de péricopes scripturaires plus typiques — des textes assez ouverts pour autoriser un usage plus fréquent.

Dans une certaine mesure, les deux entreprises peuvent être menées de front. Tout en se conformant à la règle d'objectivité énoncée ci-dessus, un auteur pourra très bien se référer aux textes d'un formulaire dominical de manière assez globale pour que le tropaire ne doive pas être lié exclusivement à ce dimanche.

Il faudra donc chercher à assurer une juste proportion d'éléments polyvalents et d'éléments strictement adaptés à une situation donnée.

Dans cette dernière catégorie, on n'oubliera pas de faire leur part à des textes destinés non pas seulement à un jour liturgique déterminé, mais encore à telle fonction précise.

Nous évoquons là une nouvelle préoccupation — dont les pages précédentes, soucieuses avant tout de décrire la démarche globale du tropaire et son mécanisme interne, n'ont pratiquement pas tenu compte : celle d'une spécificité basée sur l'usage. Parfois, en effet, on souhaiterait pouvoir disposer de pièces différentes à différents moments d'une même fête. La situation n'est pas la même à l'entrée de la messe, où il s'agit de constituer l'assemblée — parfois composée d'un nombre assez considérable d'hôtes occasionnels —, et au cœur d'un office, où il s'agit d'exprimer les sentiments d'une communauté qui s'est déjà pénétrée de la Parole de Dieu et qui sort du silence de la méditation.

On le voit, le chantier ouvert est immense. Espérons qu'il se trouvera des auteurs... et des compositeurs pour y œuvrer, avec l'assistance de l'Esprit.